

LE PORTAIL FAMILLE

Le portail famille va permettre de simplifier les démarches administratives via internet. C'est un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser les démarches administratives, accessible 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur, tablette, téléphone. Il fonctionne grâce au logiciel Abelium qui permet à la Commune de gérer ces services : suivi des inscriptions, pointage, facturation...

Il se décline en deux parties :

Une partie publique accessible à tous.

Les familles peuvent consulter le fonctionnement des différents services et les actualités les concernant, accéder aux menus des restaurants scolaires, aux différentes informations liées aux services périscolaire et animation,...

Une partie privée nécessitant la création d'un espace personnel. Cet espace personnel vous permet : de voir les inscriptions en cours de la famille, de modifier des prévisions de présences à certaines activités, de visualiser vos dernières factures, d'adhérer à la facture dématérialisée, de payer en ligne de façon sécurisée votre dernière facture, d'avoir des actualités personnalisées,...

Via l'espace personnel et sécurisé, ce portail va permettre aux familles :

- De vérifier et modifier vos données personnelles et familiales
- De gérer vos inscriptions et réservations aux accueils périscolaires (accueil du matin, accueil du soir)
- De gérer vos réservations à la restauration scolaire
- De gérer vos inscriptions à l'école municipale des sports, à l'espace jeunes, aux tickets sports/pass'sports
- De connaître l'état de traitement de vos demandes
- De disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives
- De visualiser vos dernières factures et payer vos factures en ligne
- D'avoir des actualités personnalisées...
-

Pourquoi un portail famille?

Le principal avantage de ce système est l'inscription unique pour un ensemble de services : accueil périscolaire, restauration, école municipale des sports, espaces jeunes, Tickets sports/Pass'sports. Ainsi, les agents en charge des enfants ont accès à 1 seul et unique dossier (sécurité, médical, autorisations).

Comment cela se traduit-il concrètement pour les familles ?

L'accès au portail est accessible via le portail famille de Bannalec avec des identifiants (adresse mail et un mot de passe) : à la création du compte famille, la famille reçoit un 1^{er} courriel pour confirmer l'adresse mail.

Les familles doivent renseigner l'ensemble des informations demandées (coordonnées, informations médicales...). Un dossier est pré-rempli pour toutes les familles déjà inscrites aux différents services.

Comment obtenir un espace personnel ?

1- Remplir la Fiche de renseignements dans la partie Documents utiles

2- Vous recevrez un mail avec votre identifiant et votre mot de passe pour accéder à votre espace personnel

3- Vous pourrez alors créer des inscriptions aux activités que vous souhaitez, gérer vos réservations, changer vos coordonnées personnelles...

Les Fonctionnalités du Portail

Mise à jour de votre compte Famille

- Renseignements personnels (adresse, téléphone, situation familiale...)
- Transmission des justificatifs (quotient familial, attestation d'assurance...)
- Dossier enfant (Autorisations, personnes autorisées à venir chercher l'enfant)

Inscription et annulation

- Signalement des absences
- Transmission d'un certificat médical

Consultation des factures

- Adhérer au compte en ligne pour recevoir votre facture dans votre espace personnel
- Payer en ligne

Actualités liées à l'éducation, au service jeunesse (programme des activités pendant les vacances; ...)

Informations pratiques (fonctionnement du portail, coordonnées des écoles et des responsables des services, ...)

Les tarifs

Il existe différents tarifs calculés selon le quotient familial (quotient CAF). Pour bénéficier de ces tarifs, il faut fournir en Mairie au Pôle Vie Locale une attestation récente de la CAF ou un avis d'imposition N-1 et le montant des prestations familiales perçues. Ceci est à faire à chaque rentrée scolaire.

Après vérification des données, le tarif approprié sera appliqué et ceci à la date de dépôt du dossier. Si vous ne remplissez pas ces conditions, un tarif spécifique vous sera appliqué.

Comment accéder au portail famille ?

Sur www.cocopaq.portail-famille.net (page d'accueil), accédez au portail famille avec vos identifiants et mot de passe. Si vous êtes une nouvelle famille, vous pouvez créer votre espace personnel directement sur le portail.

Comment fonctionne le portail famille ?

Des tutoriels vidéo sont en ligne sur le portail.

En cas où vous n'avez pas d'ordinateur ni d'accès à internet, la médiathèque met à disposition des ordinateurs avec accès internet ou si vous le souhaitez, vous pouvez faire une demande auprès du Pôle vie locale en Mairie pour être accompagné dans vos démarches.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Pôle Vie Locale en Mairie.